

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE LIVRAISON COMBO DE BPOST

Applicables à partir du 01 février 2016

1. INTRODUCTION

1.1. Champ d'application et définition du Service

1.1.1. Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions générales ») s'appliquent à toute convention (ci-après la « Convention ») conclue avec bpost SA de droit public (ci-après « bpost »), en vue de la prestation du service décrit en détail ci-après.

1.1.2. bpost met en place un service (le « Service ») offrant la possibilité à toute personne physique, âgée de plus de 18 ans (ci-après l' « Utilisateur »), au cours d'une plage horaire et à une date bien définies par bpost, à une adresse choisie (définie comme un point de Livraison dans une rue avec numéro de maison et numéro de boîte aux lettres, ci-après « l'Adresse de Livraison »), de :

- se faire livrer des biens (« Achats ») achetés auprès de vendeurs participant au Service (« Magasins participants »), et
- de confier des biens à bpost en vue (1) de leur transport en tant que paquet bpack ou (2) de leur traitement et de leur distribution comme lettres affranchies, conformément aux Conditions générales qui y sont applicables, voir point 3.4.

1.1.3. La liste des Magasins participants peut être consultée sur le site Internet combo.be (le « Site Web »). Eux seuls sont habilités à (1) déterminer quels biens entrent en ligne de compte en vue d'être livrés dans le cadre du Service et si (2) des frais supplémentaires pour la prise en compte ou la préparation des commandes doivent être payés par l'Utilisateur.

1.2. Entrée en vigueur de la Convention, acceptation des Conditions générales, autres documents et modifications applicables.

1.2.1. Entrée en vigueur de la Convention

La Convention qui régit les relations entre bpost et l'Utilisateur entre en vigueur à partir du moment où l'Utilisateur reçoit par e-mail une confirmation électronique de son inscription après avoir sollicité son inscription en ligne.

1.2.2. Acceptation des Conditions générales

En introduisant son inscription, l'Utilisateur accepte sans réserve les Conditions générales, ainsi que les autres documents visés à l'article 1.2.3. Il ne peut être dérogé aux Conditions générales que moyennant confirmation écrite de ces dérogations, établie au nom de bpost par une personne habilitée à la représenter légalement. Les Conditions générales ou particulières d'une autre partie que bpost ne sont en aucun cas applicables.

1.2.3. Autres documents applicables

Les relations entre les parties sont également régies par les différents documents contenant les instructions opérationnelles et autres informations pratiques devant être suivies par l'Utilisateur, en ce compris les communications commerciales, les brochures et le Site Web du Service. Ceux-ci peuvent être consultés à tout moment sur le Site Web et font, tout comme les Conditions générales, partie intégrante de la Convention. En cas de contradiction entre des dispositions de ces différents documents, l'ordre de préséance suivant sera respecté : Conditions générales, communications commerciales, brochures et Site Web. Sauf mention contraire explicite dans les Conditions générales, le transport des paquets et autres envois postaux confiés à bpost lors d'une Livraison, est soumis aux Conditions générales Paquets ou aux Conditions générales en matière d'offre de services de bpost SA de droit public, notamment, mais sans y être limité en ce qui concerne la définition et le traitement des envois interdits, non conformes, dangereux ou périssables, la responsabilité des parties et la procédure de traitement des plaintes.

1.2.4. Modification des documents applicables

bpost peut à tout moment adapter les Conditions générales, les Conditions générales Paquets, les Conditions générales en matière d'offre de services de bpost SA de droit public et autres documents applicables.

Toute modification apportée aux Conditions générales, sera communiquée par bpost de façon appropriée, y compris au moyen de l'envoi d'un e-mail aux Utilisateurs. Si l'Utilisateur ne manifeste pas par écrit auprès de bpost, dans les 7 jours calendrier qui suivent cette communication, son souhait de mettre fin à la Convention en raison de cette modification, l'Utilisateur est réputé avoir accepté la modification. bpost informera l'Utilisateur de cette possibilité au moment de la communication des modifications. Les Conditions générales en matière d'offre de services de bpost SA de droit public, les Conditions générales Paquets et les autres documents applicables peuvent être adaptées sans notification préalable et les modifications sont applicables dès que l'adaptation a été apportée.

2. ACHATS ET BIENS PRIS EN CHARGE ET EXCLUS

L'Utilisateur (ou une autre personne) ne peut pas venir chercher les Achats traités par bpost. Les envois de correspondance adressés (lettres, envois enregistrés tels que les envois recommandés), les paquets directement adressés à l'Adresse de Livraison ou les envois non adressés ne sont pas livrés lors des Livraisons effectuées dans le cadre du Service, mais lors des tournées de distribution ordinaires.

3. COMPOSANTES DU SERVICE

3.1. Inscription et demande de Livraison

L'Utilisateur est tenu, pour démarrer l'utilisation du Service, de s'inscrire conformément aux directives exposées sur le Site Web. L'inscription est possible en langue française ou néerlandaise. L'inscription est possible dans le cadre d'une commande effectuée sur le site web d'un Magasin participant ou sur le Site Web sans commande préalable auprès d'un Magasin participant. Dans le cadre d'une commande

effectuée auprès d'un Magasin participant et s'il a choisi le Service comme moyen de Livraison, l'Utilisateur sera invité à s'inscrire au Service (si cela n'a pas encore été fait).

L'Utilisateur est libre, selon les disponibilités, de planifier ses Livraisons comme bon lui semble, sans contrainte relative au nombre de Livraisons par semaine.

L'Utilisateur choisit le jour durant lequel sa commande peut être livrée à l'Adresse de Livraison (selon les disponibilités). Si l'Utilisateur a déjà choisi un jour de Livraison lors d'une précédente commande effectuée auprès d'un autre Magasin participant, il peut choisir de faire livrer sa commande le même jour (sans frais de Livraison supplémentaires). Une Livraison doit être fixée au plus tard avant minuit le jour précédant la Livraison (sauf exceptions précisées sur le site internet des partenaires).

Si plusieurs personnes physiques s'enregistrent séparément et sollicitent une Livraison à la même Adresse de Livraison, ces Livraisons seront gérées comme étant des Livraisons indépendantes dans le cadre de relations contractuelles indépendantes (paiement distinct, gestion distincte via le Site Web).

L'Utilisateur peut consulter sur le Site Web les dates et plages horaires de ses futures Livraisons. Afin de déplacer ou annuler une Livraison à laquelle des Achats sont déjà liés, l'Utilisateur est tenu de contacter le(s) Magasin(s) participant(s) respectif(s) au plus tard la veille de la Livraison avant minuit.

3.2. Commande d'Achats

L'Utilisateur doit passer toutes ses commandes en ligne et directement auprès des Magasins participants au plus tard avant minuit le jour précédant la Livraison sauf exception mentionnée par le Magasin.

3.3. Livraison

3.3.1. Livraison à l'Adresse de Livraison

La Livraison est en principe effectuée (sauf en cas d'absence) à l'Adresse de Livraison dont les coordonnées ont été communiquées par l'Utilisateur sur le Site Web.

3.3.2. Heure de Livraison

Le préposé de bpost livre les Achats à l'Adresse de Livraison dans la plage horaire mentionnée sur le Site Web pour la Livraison. La Livraison peut prendre plusieurs minutes et dès lors s'étendre au-delà de cette plage horaire.

3.3.3. Déroulement de la Livraison

Lors de la Livraison, les Achats sont remis à la personne qui se présente. La Livraison est effectuée au rez-de-chaussée et sur le pas de porte ou dans le premier local auquel la porte d'entrée donne accès quelque soit le bâtiment (maison unifamiliale ou immeuble).

La Livraison à l'étage est possible pour tout Utilisateur en ayant fait la demande au préalable. Toute demande doit être formulée au moins pour minuit la veille de la Livraison. Cette option est facturée (voir annexe 1), peu importe l'étage et la configuration des lieux. L'Utilisateur souhaitant arrêter les Livraisons avec cette option doit prendre contact avec le Service Clientèle du Service.

Les Achats provenant des Magasins participants sont livrés dans des conditionnements prévus par le Magasin participant, qui répondent à des critères fixés par bpost. La personne qui réceptionne la Livraison signe pour réception le document qui lui est présenté (ci après, le « Bon de Livraison ») et effectue le paiement que bpost a été chargée d'encaisser par et pour le compte du Magasin participant. Le paiement ne peut être réglé que par des moyens électroniques (Bancontact/Mister Cash, Visa, Mastercard, certains chèques-repas électroniques (voir précisions sur le Site Web)). Le Bon de Livraison comprend un aperçu des Achats livrés, ainsi que les données requises par rapport à leur origine et à leur transport. Les autres données requises par rapport aux Achats livrés (en ce compris les informations relatives à leur origine et à leur composition, par ex. la présence d'allergènes) peuvent être demandées aux Magasins participants.

S'il constate que la température d'un ou plusieurs produits frais est supérieure à + 4 °C et/ou que celle de produits congelés est supérieure à -18 °C, le préposé de bpost :

- ne livrera pas les Achats conditionnés dans l'unité concernée si l'écart entre la température des Achats et les

températures précitées s'élève à plus de 3 °C. Dans ce cas, l'Utilisateur peut choisir d'accepter ou refuser le reste de ses Achats. Si l'Utilisateur accepte le reste des Achats, il paie la totalité de la commande à bpost et contacte le Magasin participant afin d'obtenir le remboursement des Achats non livrés. Si l'Utilisateur refuse la totalité de la commande, le prix de la commande ne sera pas encaissée par bpost. Ce refus est uniquement possible pour une commande présentant un manquement dans le chef de bpost ou d'un des Magasins participants (erreur lors de la préparation, anomalie repérée lors de la prise de température, etc.) ;

- laissera le choix à l'Utilisateur de refuser les Achats, ou de les accepter sous sa propre responsabilité, si l'écart entre la température des Achats et les températures précitées s'élève à moins de 3 °C. En cas d'acceptation, bpost recommande de consommer les Achats concernés le jour même, à moins que l'emballage de ces Achats n'indique une température de conservation maximale supérieure aux températures précitées.

Si les Achats contiennent de la viande préparée ou du poisson et que leur température excède 4 °C, ces Achats ne seront pas livrés.

3.3.4. Refus (d'une partie) de la Livraison

La personne qui réceptionne la Livraison peut refuser les Achats dans les quatre cas suivants :

- (1) détérioration grave de l'emballage/dommage apparent aux Achats ;
- (2) la température des Achats frais/congelés dépasse d'au moins 3 °C la température autorisée (4 °C pour les produits frais et - 18 °C pour les produits congelés) ;
- (3) la Livraison des Achats n'est pas destinée à l'Utilisateur ou à une personne habitant à l'Adresse de Livraison, à la suite d'une erreur manifeste du Magasin participant. En cas d'erreur partielle commise lors de la préparation d'une Livraison déterminée, l'Utilisateur est tenu d'accepter la Livraison et de prendre contact avec le Magasin participant concerné ;

(4) une ou plusieurs unités de la commande manquent.

En cas de refus pour le premier motif (emballage fortement abîmé, dommage apparent, etc.), la personne qui réceptionne la Livraison doit le signaler immédiatement au préposé de bpost et indiquer une réserve sur la copie du Bon de Livraison à conserver par bpost. De plus, l'Utilisateur devra prendre contact endéans les 24 h avec le Magasin participant concerné afin de signaler le problème rencontré. En l'absence d'une telle réserve écrite, l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun dédommagement soit de la part du Magasin participant, soit de bpost (selon que le dommage s'est produit avant ou pendant le transport).

En cas de refus d'Achats, le refus doit porter sur l'ensemble des Achats provenant d'un même Magasin participant. Cependant, si et seulement si l'expéditeur a établi un décompte distinct par unité (par ex. : boîte bpost), le refus peut aussi porter sur tous les Achats d'une seule unité.

En cas de refus d'Achats pour les raisons précitées, ceux-ci sont retournés aux Magasins participants concernés. Dans pareil cas, aucun paiement ne sera en outre réclamé par bpost à la personne réceptionnant la Livraison, si un paiement devait être encaissé.

Si la personne qui se présente refuse ou omet d'accepter la Livraison pour une raison autre que les quatre susmentionnées, l'Utilisateur sera tenu d'acquitter le montant total de la Livraison ainsi que la totalité des frais de Livraison.

3.3.5. Absence lors de la Livraison

Si personne n'est présent à l'Adresse de Livraison lorsque le préposé de bpost se présente pour livrer, la Livraison se fera à l'adresse d'un voisin indiquée par l'Utilisateur sur le Site Web (« Adresse d'un Voisin »). Cette Adresse d'un Voisin doit être située dans les mêmes rue et commune que l'Adresse de Livraison. Si la Livraison est effectuée chez un voisin, le préposé de bpost signe le Bon de Livraison pour dépôt et le glisse dans la boîte aux lettres de l'Adresse de Livraison, avec les instructions de

paiement (si le voisin n'a pas effectué le paiement). bpost n'est pas responsable des dommages éventuels ou du vol d'une Livraison déposée chez un voisin.

Si personne n'est présent à l'Adresse d'un Voisin ou si celui-ci refuse de réceptionner la Livraison ou encore si aucune Adresse d'un Voisin n'a été indiquée sur le Site Web, le Service Clientèle de bpost appelle l'Utilisateur au numéro de téléphone renseigné par celui-ci lors de son inscription. Si quelqu'un répond,

- et qu'une personne peut se rendre à l'Adresse de Livraison dans les 5 minutes, le préposé de bpost l'attend pour effectuer la Livraison ;
- mais que personne ne peut se rendre à l'Adresse de Livraison dans les 5 minutes, le répondant transmet au préposé de bpost les coordonnées d'un (autre) voisin chez qui peut être effectuée la Livraison (nom et adresse).

Si personne ne répond à l'appel, si la personne annoncée ne se présente pas dans les 5 minutes ou si les coordonnées d'un (autre) voisin n'ont pas pu être transmises, les aliments ne devant pas être réfrigérés ou surgelés sont retournés aux Magasins participants et le Bon de Livraison est déposé dans la boîte aux lettres de l'Adresse de Livraison.

En cas de Livraison à une Adresse d'un Voisin, il sera demandé à la personne présente à l'Adresse d'un Voisin de signer le Bon de Livraison sur lequel ses données (nom et prénom) seront également inscrites. Le Bon de Livraison sera ensuite déposé dans la boîte aux lettres de l'Adresse de Livraison. En cas de Livraison totalement ou partiellement infructueuse, un avis sera également déposé dans la boîte aux lettres de l'Adresse de Livraison. Si la personne présente à l'Adresse d'un Voisin refuse la Livraison, la procédure appliquée en cas d'absence à l'Adresse de Livraison sera suivie.

Si la Livraison s'avère impossible pour des raisons imputables à l'Utilisateur, la totalité des frais de la commande ainsi que la totalité des frais de Livraison seront facturés à l'Utilisateur.

3.4. Enlèvement de paquets et lettres lors de la Livraison

Lors de la Livraison, il est permis aux personnes présentes à l'Adresse de Livraison de remettre au préposé de bpost :

- des paquets bpack préaffranchis en vue de leur transport et de leur Livraison conformément aux Conditions générales applicables et moyennant paiement des tarifs applicables; dans ce cas, l'Utilisateur reconnaît être conscient qu'il ne recevra pour preuve de dépôt qu'un document indiquant le nombre de paquets bpack remis. Les différentes options d'affranchissement d'un paquet bpack sont décrites sur le Site Web de bpost.
- des envois de correspondance adressés affranchis et non recommandés, en vue de leur traitement et de leur distribution conformément aux Conditions générales en matière d'offre de services de bpost SA.

Une quantité maximale de quinze (15) paquets peut être emportée par Livraison. Pour la correspondance, la limite est fixée à 50 envois de 50 g.

La date de dépôt des envois et paquets remis lors de la Livraison (telle que définie dans les Conditions générales applicables et qui détermine le point de départ des délais contractuels de distribution) est la date de Livraison ou celle du jour ouvrable suivant la Livraison.

4. RESPONSABILITÉ DE BPOST ET DE L'UTILISATEUR

4.1. Responsabilité de l'Utilisateur

4.1.1. L'Utilisateur est responsable et indemnisera bpost en cas de vol ou dommage résultant d'un manquement de sa part aux lois et réglementations applicables, à ses obligations contractuelles en tant qu'Utilisateur ou en cas de dommage quelconque causé à bpost, à des tiers (en ce compris les Magasins participants) ou à leurs Achats consécutivement à l'usage du Service.

4.1.2. L'Utilisateur est responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de l'actualisation des données communiquées sur le Site Web ou par un autre canal et de toute conséquence résultant d'un manquement à cette obligation.

4.1.3. L'Utilisateur est tenu d'informer toutes les personnes susceptibles de se faire livrer des Achats à l'Adresse de Livraison ou à l'Adresse d'un Voisin. L'Utilisateur indemnisera bpost en cas de recours de ces personnes suite au non-respect par l'Utilisateur des conditions contractuelles convenues.

4.1.4. L'Utilisateur est responsable de la gestion de ses Livraisons. Il est tenu d'assurer la réception de la Livraison à la date qu'il a fixée. Si la Livraison s'avère impossible, il est seul responsable pour le paiement du tarif applicable à cette Livraison et pour les conséquences découlant du traitement des Achats en cas d'absence ou impossibilité de Livraison (comme décrit à l'article 3.3.5.). Sont notamment inclus ici : la Livraison à l'Adresse de Livraison, la Livraison à l'Adresse d'un Voisin, la non-Livraison en cas de refus de Livraison ou de signature et le retour des Achats aux Magasins participants.

4.2. Responsabilité de bpost

4.2.1. Sauf stipulation contraire dans les présentes Conditions générales, la responsabilité de bpost quant au traitement, au transport et à la distribution des paquets bpack et des envois postaux effectués dans le cadre du Service est régie conformément aux dispositions des Conditions générales Paquets ou des Conditions générales en matière d'offre de services de bpost SA de droit public (selon le cas).

4.2.2. La responsabilité de bpost ne peut être mise en cause suite à la Livraison des Achats à une personne qui en a fait un usage abusif, l'Utilisateur acceptant expressément que les Achats et biens puissent être remis à toute personne qui, lors de la Livraison, se présente dans le bâtiment ou la partie de bâtiment correspondant à l'Adresse de Livraison ou à l'Adresse d'un Voisin.

4.2.3. bpost ne peut en aucun cas être tenue responsable :

- de tout usage frauduleux du Service par un tiers qui prétendrait avoir une identité ou une qualité qu'il ne possède pas ;
- de toute indisponibilité temporaire du Site Web ayant rendu momentanément impossible l'adaptation des données de l'Utilisateur, en ce compris les données relatives à une Livraison ;
- de tout dommage indirect subi par l'Utilisateur ou par toute autre personne du fait de la fourniture du Service ;
- de tout dommage résultant d'un cas de force majeure, c'est-à-dire de tout événement, même imprévisible, sur lequel bpost n'a aucune emprise (y compris grèves, catastrophes naturelles, mauvaises conditions climatiques, rupture de stock de matières premières, interruption des moyens de communication, etc.).

4.2.4. L'Utilisateur est conscient du fait que l'annulation d'une Livraison n'est possible qu'en annulant les Achats auprès du ou des Magasins participants. L'annulation de la Livraison doit être effectuée par e-mail au plus tard avant minuit ou par téléphone (durant les heures d'ouverture des Services Clientèles) la veille du jour de Livraison. Dans le cas contraire, la totalité des frais liés aux achats auprès d'un Magasin participant ainsi que les frais de Livraison seront facturés à l'Utilisateur.

4.2.5. Sauf dispositions légales contraignantes, la responsabilité de bpost et l'indemnisation de l'Utilisateur sont régies de la manière suivante, en cas de retard :

- si la Livraison a lieu le jour de Livraison prévu, mais dans les 60 minutes suivant l'expiration de la plage horaire de Livraison, bpost ne sera tenue à aucune indemnisation, même si l'Utilisateur est absent en raison de cette Livraison tardive et que la Livraison ne peut par conséquent pas avoir lieu.
- si la Livraison a lieu plus que 60 minutes après l'expiration de la plage

horaire de Livraison,

(1) bpost facturera la Livraison prévue, mais (2) l'Utilisateur aura droit à deux Livraisons gratuites.

bpost transporte les Achats en conformité avec les dispositions légales applicables au transport de ces articles. bpost ne peut en aucun cas être tenue responsable si la description de ces articles ne correspond pas aux produits et/ou aux règles de sécurité spécifiques applicables au transport de ces produits. bpost ne peut en aucun cas être mise en cause si les produits sont devenus impropres à la consommation en raison d'un conditionnement ou d'une préparation par le Magasin participant ne permettant pas de garantir la qualité des produits et/ou si ceux-ci ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de bpost ne peut en aucun cas être engagée si le préposé de bpost devant assurer la Livraison, n'effectue pas (ou en partie seulement) la Livraison, après avoir constaté que l'ensemble des Achats ou une partie de ceux-ci ne satisfont plus aux prescriptions légales (notamment en raison de leur température au moment de la Livraison).

La responsabilité de bpost ne peut pas être engagée si l'Utilisateur ou la personne réceptionnant la Livraison décide d'accepter des Achats sous sa propre responsabilité, après que le préposé de bpost a mentionné que la température de ces Achats dépasse de 0 à 3 °C la température autorisée (4°C pour les produits frais et -18°C pour les produits congelés). Dans ce cas, l'Utilisateur préservera intégralement bpost de toute plainte qui pourrait être déposée par des tiers à l'encontre de bpost en rapport avec la consommation de ces biens.

La responsabilité totale contractuelle et extracontractuelle cumulée de bpost ne pourra en aucun cas dépasser le montant de 50 EUR par sinistre.

5. TARIFS ET PAIEMENTS

5.1. Les tarifs applicables sont mentionnés à l'Annexe 1. Le paiement est effectué au moment de la Livraison à l'aide d'une carte de débit, d'une carte de crédit ou de certains

chèques-repas électroniques. bpost se réserve le droit de réclamer un paiement à postériori par virement bancaire. En pareil cas, elle en informera l'Utilisateur conformément au point 1.2.4.

bpost se réserve le droit d'envoyer une facture supplémentaire en cas de Livraison de services imprévus ou de dépassement des limites opérationnelles.

5.2. Si les Magasins participants confient à bpost l'encaissement des sommes qui leur sont dues par l'Utilisateur (pour le paiement des Achats effectués), ces sommes seront acquittées par voie électronique à la Livraison.

5.3. L'applicabilité des tarifs de l'Annexe 1 est soumise aux conditions suivantes :

- Toute Livraison ne peut consister qu'en maximum 20 Unités, définies comme toute unité (par ex. boîte bpost), fournies par un Magasin participant, sachant que:
 - Au-delà de 20 Unités, un coût supplémentaire sera facturé,
 - chacune de ces unités ne peut dépasser un poids maximal de 23 kg, conditionnement compris.
- Toute Livraison effectuée dans le cadre du Service ne peut dépasser le poids maximal de 200 kg, conditionnement compris.

5.4. En cas de dépassement d'une ou plusieurs des limitations précitées, bpost est en droit d'appliquer l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- refus de la Livraison, avec ou sans information préalable de l'Utilisateur (selon le moment où le dépassement a été constaté) ;
- facturation d'un supplément au tarif de la Livraison, correspondant au coût réel engendré par le dépassement ;

5.5. Les tarifs tels que décrits à l'Annexe 1 peuvent en tout temps être adaptés par bpost, conformément à au point 1.2.4.

6. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

6.1. Les données à caractère personnel de l'Utilisateur communiquées par l'Utilisateur à bpost, sont utilisées par bpost en vue de la fourniture du Service et, à moins que l'Utilisateur ne s'y oppose, à des fins de promotion commerciale des produits et services de bpost.

6.2. Moyennant le consentement explicite en ce qui concerne l'adresse e-mail et le n° de téléphone, ces données peuvent être communiquées aux Magasins participants à cette même fin de promotion commerciale.

6.3. Si l'Utilisateur ne souhaite pas que ses données à caractère personnel soient utilisées et/ou communiquées à cette fin de promotion, il peut le signifier à tout moment par courrier adressé à bpost ou via le Site Web.

6.4. L'Utilisateur dispose également d'un droit de regard et de correction sur ses données à caractère personnel. Il peut exercer ce droit en adaptant directement son profil sur le Site Web.

7. DURÉE ET FIN DE LA CONVENTION

7.1. La Convention est conclue pour une durée indéterminée prenant cours à la date de l'inscription de l'Utilisateur.

7.2. L'Utilisateur peut annuler une Livraison en annulant les Achats effectués auprès des Magasins participants. L'annulation doit s'effectuer au plus tard la veille de la Livraison à minuit.

7.3. bpost se réserve le droit de résilier la Convention, sans préavis et avec effet immédiat, en cas d'infraction sérieuse à la Convention commise par l'Utilisateur ou toute personne présente à l'Adresse de Livraison lors d'une Livraison, ainsi que toute utilisation inappropriée ou non conforme du Service (fraude, vol d'identité, non-paiement de factures après un rappel, absences lors des Livraisons, comportement insultant, attaque d'animaux lors de Livraisons, etc.).

7.4. L'Utilisateur peut résilier la Convention à tout moment en envoyant un e-mail à bpost

(info@combo.be), pour autant qu'il n'ait aucune Livraison planifiée.

7.5. bpost peut à tout moment résilier la Convention moyennant respect d'un préavis d'un mois calendrier prenant cours le mois suivant l'envoi d'un e-mail à l'Utilisateur lui faisant part de son souhait de mettre fin à la Convention.

8. DISPOSITIONS DIVERSES

8.1. Les présentes Conditions générales ne portent préjudice à aucune règle de droit impératif. Si l'une de ses dispositions devait être déclarée invalide ou inapplicable, cela ne porterait pas préjudice aux autres dispositions qui resteraient toutes en vigueur.

8.2. Les présentes Conditions générales sont régies par le droit belge. Seuls les cours et tribunaux de Bruxelles sont compétents pour statuer sur tous les litiges concernant la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la résiliation de la Convention. bpost se réserve toutefois le droit d'introduire un recours auprès du tribunal compétent contre l'Utilisateur en vertu des règles de compétence du droit commun.

8.3. L'Utilisateur peut adresser ses questions et plaintes au Service Clientèle de combo. Les données de contact de ce service, de même que les heures d'ouverture sont mentionnées sur le Site Web.

8.4. L'Utilisateur doit prendre contact avec le service clientèle des Magasins participants pour toute question ou plainte concernant le contenu de sa commande.

ANNEXE 1 -TARIFS

Les tarifs (TVAC) sont les suivants :

Prix :

Livraison « standard »: 9.95 €

Option « Livraison à l'étage » : 2.50 €